

M. H. J. BARBER (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, comme je ne suis ni spécialisé en droit constitutionnel ni même avocat, je ne m'occuperai pas du préopinant. J'en laisse le soin au ministre de la Justice (M. Lapointe) qui répondra peut-être un jour.

La présente discussion, pour la première fois cette session, nous offre l'occasion d'aborder tous les sujets imaginables. Elle a été absolument libre, dès le début. Je vais en profiter, non pas pour m'arrêter longuement au discours du trône, mais plutôt pour signaler au Gouvernement des questions que, dans l'intérêt du pays, nous devrions régler cette session-ci. On considère généralement le discours prononcé par Son Excellence au début de la session comme un moyen offert au Gouvernement d'exposer aux Chambres le programme législatif dont il a l'intention de les saisir au cours de la session. Lors de la première session qui a suivi l'appel au peuple, le parti libéral avait peut-être des excuses pour ne pas mettre en œuvre un lourd programme destiné à remplir les promesses qu'il faisait aux électeurs en 1935. La deuxième session a été très courte, afin que le premier ministre (M. Mackenzie King) pût représenter le Canada au couronnement et à la conférence impériale. Nous voici à la troisième session, et la population compte bien qu'on agira. Trois ans, presque, ont passé, mais rien ne s'est fait pour remédier à l'état de choses existant en notre pays.

Examinons le programme législatif et voyons s'il renferme quoi que ce soit de nature à alléger les maux économiques dont souffre la masse. Nous devons étudier les modifications qui seront apportées à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, si les provinces y prêtent leur appui. Nous devons examiner la loi des élections et celle du cens électoral. Le Gouvernement entend prendre des mesures au sujet de l'exportation de l'énergie électrique. Il accroîtra l'autorité de la Commission des chemins de fer. Il espère que les négociations en cours progresseront assez pour qu'il puisse soumettre au Parlement un nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis.

Tel est, monsieur l'Orateur, le programme ministériel, et je crains que les électeurs ne puissent guère y trouver des motifs de consolation. Grande sera leur déception, je crois, en apprenant par la voie des journaux que tel est le programme ministériel proposé au Parlement, au début de la troisième session de la législature, pour la solution de nos problèmes. Mais on nous dit dans le même discours: "Oh! tout va à merveille. Le Canada a recouvré sa prospérité. Voyez quel est notre commerce extérieur." Combien de fois avons-nous entendu cela au cours de la discussion. L'autre soir, le ministre du Commerce nous

a dit que nous occupons le quatrième rang parmi les pays exportateurs. "Voyez quelles sont les recettes de l'Etat qui ont atteint un chiffre sans précédent. En conséquence, la trésorerie a encaissé plus d'argent qu'en toute autre année.

D'accord, non seulement notre commerce d'exportation a augmenté au cours des derniers douze mois, mais sa progression a été constante depuis les plus mauvais jours de la crise, en 1933. Un changement de gouvernement s'est produit au cours de cette période, il est vrai, mais c'est une consolation pour quelques membres de notre parti de constater que le Gouvernement a poursuivi fort soigneusement la politique de son prédécesseur. Les accords d'Ottawa, négociés par un gouvernement conservateur et vigoureusement combattus par les honorables membres d'en face, sont la cause principale de l'accroissement de la vente des produits à l'étranger. Grâce à ces accords, le plus grand marché au monde s'est ouvert devant les producteurs canadiens, et l'ouverture de nouveaux débouchés devait suivre et accentuer l'amélioration.

Oui, nos statistiques accusent une augmentation considérable de nos exportations, depuis douze mois. L'accroissement est surtout constitué par l'exportation de nos produits naturels et de nos matières premières. Celles-ci étant utilisées par les nations belligérantes et par les autres grandes puissances pour l'exécution de leur programme d'armements. Je me demande ce qu'il adviendrait de notre grand commerce d'exportation si, cette année, les pays cessaient de faire la guerre et s'entendaient pour désarmer. Où en serions-nous au pays? Nous constituerions un bel exemple d'un pays incapable de vivre au moyen du seul commerce d'exportation. Permettez-moi de poser une autre question. Comment notre pays peut-il avoir jamais l'espérance de fournir un emploi à la multitude de ses chômeurs, si nous continuons à exporter nos matières premières et à acheter des produits ouvrés, fournissant ainsi du travail aux ouvriers étrangers, en privant d'ouvrage nos propres gens?

Oui, les revenus de l'Etat ont atteint un nouveau chiffre. Ainsi qu'on l'a fait remarquer au cours du débat, ce sont les taxes qui produisent l'intégralité de ces revenus, de sorte que, cette année, les contribuables ont payé plus d'impôts qu'en aucune année antérieure. Au dire du premier ministre (M. Mackenzie King), c'est un indice de prospérité nationale, et les 401 millions de recettes de l'Etat, produit des impôts, constituent une réponse à l'amendement proposé par mon très honorable chef (M. Bennett). Le premier ministre a